

MARTOT



COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Daniel CLOUSIER

Jean Paul COMBES

Josye COUTEAU

Jean Claude GOUJON

Agnès LARGEAU

Pascal TASSERY

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

En mon nom et au nom de tout le Conseil Municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets 2010.

La période des vœux s'achève, l'hiver semble aussi derrière nous, je l'espère, il est maintenant temps de :

- Terminer les réalisations qui n'ont pu être achevées en 2009 ;
- Fixer les objectifs pour 2010 ;
- Réfléchir aux projets 2011.

En ce qui concerne les faits marquants 2009 :

- Fin de la restauration extérieure de l'Eglise par les travaux de toiture nécessaires et réfection complète de la tour carrée du clocher : reprise de la charpente et couverture neuve en ardoises.
- Lotissement «La Roselière » :
 - La 1^{ère} phase de ces travaux s'est achevée en décembre par la pose de l'éclairage public.
 - La 2^{ème} phase des travaux, parkings, espaces verts, voirie est à prévoir fin 2010 - début 2011.
- Enfouissement des réseaux (électricité, France télécom, éclairage public) pratiquement terminé.
- Contournement Est de l'Agglomération Elbeuvienne : Les études se poursuivent et l'échéancier actuel est le suivant :
 - o 2009 : fin de l'avant projet sommaire ;
 - o 2010 : étude de projet, d'impact - Déclaration d'Utilité Publique ;
 - o 2011/2012 : acquisitions foncières.

Travaux 2010 :

- Recensement de la population entre le 21 janvier et le 20 février 2010.
- Cette année le plus grand investissement sera la réhabilitation de la mairie existante et son prolongement par une salle du Conseil permettant aussi d'accueillir les mariages et autres cérémonies dans de bonnes conditions.
- 2010 sera aussi une année décisive où nous resterons vigilants sur les projets de voirie concernant notre commune et, à ce sujet, je compte sur votre concours au cas où nous serions pénalisés par ces tracés.
- Cette année, nous envisagerons les possibilités et les moyens à mettre en œuvres pour la voirie SAINT-AIGNAN.
- Côté urbanisme, nous n'envisagerons pas dans l'immédiat de nouvelles constructions, cependant si des terrains constructibles venaient à être mis en vente, nous serions intéressés afin d'avoir des réserves foncières.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010 A TOUS

Daniel LAFFILLÉ

AU CONSEIL

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA MAIRIE AVEC DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DGE

Le Maire rappelle aux conseillers que des travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie ont été envisagés lors d'une précédente réunion de Conseil Municipal.

En effet, le constat de structures verticales rendues dangereuses par leur très mauvais état et l'exiguïté des locaux, nécessitent, à la fois, la réhabilitation de la partie existante et un agrandissement pour créer une salle de réunion et des mariages acceptables.

Le Maire précise que la commune profitera de cette réhabilitation pour réaliser une diminution sensible de la consommation d'énergie par un chauffage à basse température avec pompe à chaleur.

Il précise que l'appel d'offres sera réalisé au mois de janvier.

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT ET FIXATION DE LA RÉMUNÉRATION DE L'AGENT RECENSEUR

Le Maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2010 les opérations de recensement.

A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de fixer les taux de vacation retenus pour la rémunération des agents recenseurs.

Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu la candidature de Mlle Lucile DELERUE pour effectuer le recensement ; il prendra donc un arrêté nommant l'intéressée agent recenseur.

QUESTIONS DIVERSES

François CHARLIER informe les conseillers que la commune de Criquebeuf sur Seine lance une étude auprès d'un cabinet spécialisé pour trouver la solution, la plus adaptée, à leurs problèmes d'assainissement.

Plusieurs solutions seraient envisageables :

- Le transfert de l'assainissement sur une commune voisine (Léry, Elbeuf, Martot) ;
- La création d'une nouvelle station d'épuration.

Il est essentiel que la commune de Martot s'intéresse à cette étude afin de profiter des opportunités qui lui seraient offertes et de s'informer sur les nouvelles technologies.

Le Maire informe les conseillers que la société VEOLIA a été obligé de changer l'agitateur du bac à boues initialement monté à la construction de la station et sous dimensionné, et de remplacer la conduite de soutirage en acier galvanisé percée par une conduite neuve en inox.

Le Maire propose aux conseillers de revoir la régulation de la vitesse au niveau de la rue de la Mairie.

Actuellement 2 dos d'ânes régulent la vitesse. D'un ralentissement à l'autre, la vitesse est limitée à 30 km/h, limitation qui semble inutile alors qu'en agglomération la limitation est de 50km/h et qu'aucun danger, à part la sortie de l'école, ne nécessite une limitation de vitesse à 30 km/h.

Le Maire propose donc de limiter la vitesse à 30km/h, uniquement, sur le ralentisseur passage piétons de l'école, de matérialiser ce passage piétons par des bandes blanches et de laisser la limitation de vitesse à 50 km/h dans le reste de l'agglomération.

François CHARLIER évoque le problème de la déchetterie ECOSYS qui a dû fermer suite aux incidents survenus dernièrement, il demande à chacun de réfléchir sur les solutions à apporter avant le printemps afin d'éviter les dépôts sauvages de déchets verts lorsque les beaux jours reviendront.

AU PROGRAMME

Le recensement, chacun de nous y trouve son compte.

Toute la population de MARTOT sera recensée
entre le 21 janvier et le 20 février 2010

L'enquête de recensement, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adaptés leurs infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, de transports publics, ...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut National de la Statistique et les Études Économiques (Insee).

MARTOT, comme toutes les **communes de moins de 10 000 habitants**, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de la population. **MARTOT est recensé en 2010.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.



*Mlle Lucile DELERUE
Agent Recenseur*

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter votre mairie au
Tél : 02.35.81.58.59**

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site **www.insee.fr**.

AU PROGRAMME



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'été qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi de mars.***

*Pour se souvenir dans quel sens il faut bouger les aiguilles lors du changement d'horaire !
Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

Voici la méthode : ...en AVRIL : Débute par AV donc on **AVance l'heure**

...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on **REcule l'heure**

Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??

Don du sang : calendrier 2010

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

17 mars 2010

2 juin 2010

4 août 2010

29 septembre 2010

1er décembre 2010

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

Chasse aux oeufs

***Samedi 3 avril**, parents et enfants retrouveront la traditionnelle « chasse aux œufs » dans le parc du château de Martot.*



A l'issue de cette chasse, un verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

RENDEZ-VOUS TOUS DEVANT L'ANNEXE DU CHATEAU DE MARTOT

LE 3 AVRIL à 11 h 30

**DATES DES
ÉLECTIONS
2010**

Les élections régionales se dérouleront les dimanches **14** et **21 mars 2010** de 8h à 18h.



AU PROGRAMME

REPAS DU 3ème ÂGE



photo d'archives

Le repas annuel des anciens est fixé au
dimanche 28 mars 2010



pour l'animation de Martot

Les « Marmitons »
de la section cuisine
vous proposent leur
soirée de détente culinaire
avec son repas dansant



à la salle des fêtes de Martot le
samedi 20 février 2010
à 20 heures

Réservations auprès de Didier
BLONDEL
☎ 02 35 81 69 58
avant le 1er février 2010

Tour de Normandie



La 30ème course cycliste
« *le tour de Normandie* »
passera à Martot

➔ **mardi 23 mars 2010**
sur la RD 321 vers 10h30

➔ **mercredi 24 mars 2010**
sur le VC1 et rue de la mairie
Le 1er passage sera vers 16h et
le second vers 16h45.

Festivités

Une soirée couscous sera
organisée par l'école le

samedi 13 mars 2010

voir les tarifs en page n° : 13

N'oubliez pas de réserver
vos places au tél :

02 35 87 10 70

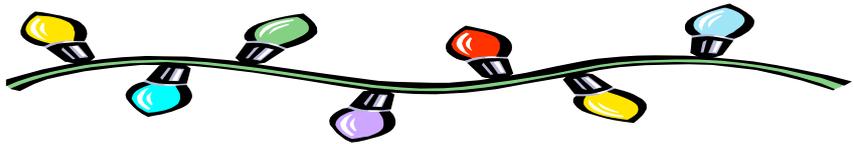
BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 5ème bourse aux jouets anciens aura
lieu à la salle des fêtes de Martot le
dimanche **24 janvier 2010 de 8h à 17h.**

Le bénéfice ira à l'Association
« Ti'Toine ». Renseignements au
06.18.61.78.73 après 19h.

ON EN PARLE

ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Pour la sixième année consécutive, les illuminations de Noël ont installé leurs quartiers d'hiver dans les rues de Martot pour la plus grande joie des petits et des grands.

Les habitants de la commune se sont eux aussi prêtés au jeu en parant les maisons de leurs habits de lumière, et ce de façon de plus en plus soutenue, offrant ainsi aux passants cette ambiance de « *commune où il fait bon vivre* ».

Tous ces efforts méritent un grand BRAVO et un grand MERCI à tous !!!



RAPPEL : les horaires d'ouverture de la Mairie au public sont les suivants :

le lundi de 9h30 à 11h30

le mardi de 17h à 19h

le jeudi de 16 h à 18h

Information

Actuellement le site internet de la commune :

<http://martot27.free.fr>

n'est pas accessible.

Le problème est en cours de résolution.

MARTOT
État civil
Année 2009

Naissances : 4 (hors commune)

Mariages : 3

Décès : 125

Transcriptions de décès : 5

ON EN PARLE



Promotion du 1er janvier
Le diplôme d'honneur du travail
« échelon Argent »
a été attribué à :
Angéline DELAPILLE

Le diplôme d'honneur du travail
« échelon Vermeil »
a été attribué à :
Willy DE GOL

Le diplôme d'honneur du travail
« échelon OR »
a été attribué à :
Martine SAUVAGE

Félicitations aux récipiendaires

Communauté de Communes Seine Bord

Actuellement, le site internet de la CDC est en cours de rénovation et il devrait être opérationnel dans le courant du 1er trimestre 2010.

Vous y trouverez une mine de renseignements utiles.



Important

Pour les habitants de la commune, suite à la fermeture de la déchetterie « ECOSYS » de Criquebeuf sur Seine, le dépôt des déchets doit être effectué à la déchetterie d'Alizay.

La carte d'accès à cette déchetterie est à retirer auprès du surveillant du site en présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule.

Pour les jours et horaires d'ouvertures, reportez-vous à la page intitulée :

« Mémo Pratique » du COM.INFOS.

En outre, il est rappelé qu'il est déconseillé de brûler les déchets quel qu'ils soient et interdit de les déposer dans la nature sous peine de sanctions pénales.

Rappel

La collecte sélective des sacs bleus a lieu **tous les jeudis**, soit 1 fois par semaine.

De préférence, sortir les sacs la veille au soir.



Un conteneur à verre est situé sur le parking du cimetière et un autre au bord de l'Eure (à proximité de la station d'épuration).

À l'entrée du parking de la salle des fêtes, il reste un seul conteneur. Celui-ci est strictement réservé à la collecte des huiles usées des véhicules à moteur. Tous dépôts d'autres déchets sont à proscrire.



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

Armistice

Le 11 novembre, pour le 91^{ème} anniversaire, la population de Martot s'était rassemblée autour du monument aux morts.

Après La Marseillaise et la lecture du message du ministre des anciens combattants, M. le Maire a remercié les porte drapeaux, les personnalités et le public présents à cette cérémonie du souvenir.



Le dépôt de gerbes



Travaux

Enfouissement des réseaux

La phase d'enfouissement des réseaux dans notre commune s'achève.

Sont terminés :

- EDF éclairage public sur la RD 321
- Télécom sur le VC 1 (de la pierre des Canadiens jusqu'à ERCIM).
- EDF éclairage public sur le VC 1 (de la pierre des Canadiens jusqu'à La Roselière).

En cours d'achèvement :

- EDF ligne moyenne tension sur le VC 1 (de la pierre des Canadiens jusqu'à ERCIM).

Automobilistes, soyez prudents, des barrières de travaux sont toujours en place sur le VC 1.

Spectacle de fin d'année



Le vendredi 18 décembre, 90 enfants accompagnés de leurs familles ont assisté au spectacle des clowns « *CHRYTO'S* ». La participation des enfants et des parents à ce spectacle a révélé une véritable ambiance de fête.

Puis le moment tant attendu est venu : l'arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises.



Après la distribution à tous les enfants sages (*certainement le cas de tous*), l'assistance s'est retrouvée autour du verre de l'amitié.

Les Vœux du Maire

Le samedi 9 janvier, à la salle des fêtes notre Maire a présenté ses vœux aux nombreuses personnes et personnalités présentes. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, il a évoqué les projets pour 2010.

Ensuite, l'assistance s'est retrouvée autour d'un vin d'honneur et a tiré Les Rois.



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

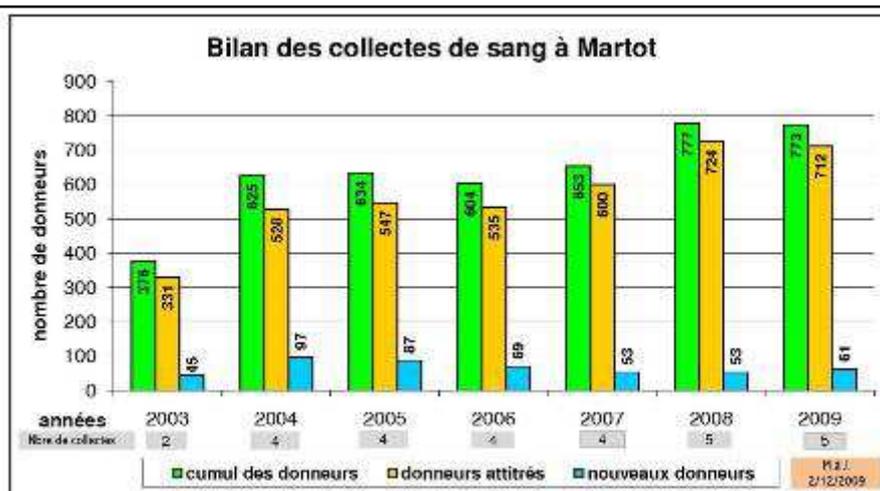
TENNIS TOURNOI D'AUTOMNE

Pour la première fois, 2 enfants se sont inscrits au tournoi, et c'est *Pierre Steenstrup* qui l'a emporté face à son frère *Gabriel*.

Chez les adolescents, *Audric Cardon* a conservé son titre en battant *Steve Delapille*.

En catégorie adultes, le 24 octobre, la finale, qui, à cause du mauvais temps a eu lieu en salle, a vu la victoire de *François Charlier* sur *Laurent Laffillé*.

A l'issue de ce match, la remise des coupes et récompenses offertes par la Société Parisienne des Sablières s'est déroulée à la salle.



Actuellement en Normandie, chaque jour, 450 dons de sang au minimum sont nécessaires.

La collecte de sang organisée le 2 décembre 2009 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « Ti'Toine » a permis d'accueillir 133 donneurs dont 9 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois. Lors de cette collecte, 9 dons de plasma ont été réalisés.

A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le **mercredi 17 mars 2010** à la salle des fêtes de Martot.

Scandaleux

Au cours du week-end du 9 au 10 janvier, des ordures de toute nature (sommier de lit, lustre, ordinateur, vaisselle, lot de seringues, livres, papiers divers dont des relevés bancaires, etc. ...) ont été déposées sur le territoire de la commune de Martot, en bordure du bois de "la pierre rouge" et sur la route "des sablons" menant de Martot à Saint Pierre les Elbeuf.

De tels gestes sont inadmissibles et il est inconcevable qu'un ou plusieurs énergumènes agissent de la sorte.

Néanmoins, il ne faut pas être bien malin puisque les indices trouvés sur les lieux permettront certainement d'identifier l'auteur de ce délit et d'engager des poursuites judiciaires à son encontre.





AMICALE ÉCHOS

RAPPEL des ACTIVITÉS

24 octobre 2009 : Reprise des concours de coinchée et de dominos en soirée. Participation des joueurs retrouvée.

28 novembre 2009 : Participation de l'Amicale au Marché de Noël avec le traditionnel stand du « vin chaud » dont le succès est devenu incontestable.

9 janvier 2010 : En matinée et à l'issue des vœux du Maire, l'Amicale a offert la galette des Rois.

En soirée, 46 personnes n'ont pas hésité à braver les intempéries pour participer aux concours de coinchée et de dominos qui se sont déroulés à la salle des fêtes.

Le concours de coinchée a été remporté par *Philippe LABIFFE* alors qu'*Isabelle AUTECHAUD* a réalisé le meilleur score de la catégorie « dames ».

Aux dominos, *Michel JOLY* a été déclaré vainqueur du concours tandis que *Maëva DAMADE* s'est vue remettre la coupe de la catégorie « jeunes ».



ACTIVITÉS PRÉVUES

7 février 2010 à 14 h : 29ème **Super Loto** de l'Amicale à la salle des fêtes.

Ouverture des portes à 13 h.

ATTENTION : aucune réservation de places ne sera prise par les organisateurs.

20 février 2010 : Soirée de « détente culinaire »

avril 2010 : Randonnée pédestre

La 1ère de la saison avec *Sabine et Benoît*.

13 mai 2010 : 19ème **Foire à Tout**.

Les dates de permanences pour les réservations d'emplacement vous seront communiquées ultérieurement.

15 mai 2010 : Après midi sportif et soirée pique nique.

21 mai au 24 mai 2010 : Voyage adultes : Escapade de 4 jours en Bretagne Sud.

Rappel des Activités Permanentes

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	20h à 22h	<i>Édith DEBOOS</i>
Broderie - Point compté	2 jeudis par mois	16h à 19h30	<i>Véronique DONNE</i>
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	20h à 22h	<i>Martine DAUTRESME</i>

INFOS DE L'ÉCOLE



Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.



Soirée Couscous

Les maîtresses et les parents organisent une **soirée couscous** !

Elle se déroulera le **samedi 13 mars 2010** à la salle des fêtes.



Il y aura un apéritif, du couscous, de la musique... Venez très nombreux avec vos amis, cousins, cousines...

Prix :

- adultes : 20 euros
- Enfants :
 - moins de 12 ans : 10 euros
 - moins de 4 ans : gratuit

**Vous pouvez déjà réserver vos places au
02.35.87.10.70**

INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

BONNE ANNÉE

Bonne année à la mer
je souhaite qu'elle soit bleue et claire.

Bonne année aux plages
je souhaite que le sable soit doux.

Bonne année aux plantes
je souhaite qu'elles poussent bien.

Bonne année aux pays
je leur souhaite une très bonne année.

Bonne année aux fruits
je souhaite qu'ils gardent leur beauté.

Bonne année aux animaux
je souhaite qu'ils vivent vieux.

Bonne année au soleil
je souhaite qu'il brille longtemps.

Bonne année à tous les arbres
je souhaite que vos feuilles restent vertes.

Bonne année à la pluie
je souhaite qu'elle nous rafraîchisse.

Bonne année aux malades
je souhaite qu'ils soient soignés le plus vite possible.

Bonne année à l'air
je souhaite que vous nous oxygéniez.

Bonne année aux arbres
je souhaite qu'ils soient verts et qu'ils poussent.

Bonne année aux plantes
je souhaite qu'elles soient belles.



INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

Bonne année au ciel
je souhaite qu'il reste bleu.

Bonne année aux maisons
je souhaite qu'elles restent propres et jolies.

Bonne année à ceux qui sont malades
je souhaite qu'ils guérissent.

Bonne année à la mer,
je souhaite qu'elle soit pure et claire.

Bonne année au vent,
je souhaite qu'il soit calme.

Bonne année à la forêt,
je souhaite qu'elle reste propre et qu'elle soit pleine de verdure.

Bonne année à tous les gens qui ont des maladies,
je souhaite qu'ils aient des médicaments et qu'ils puissent vivre le plus longtemps possible avec du bonheur.

Bonne année aux forêts,
je souhaite que les arbres aient plein de fruits.

Bonne année à la terre,
je souhaite qu'elle soit respectée.

Bonne année aux châteaux,
je souhaite qu'ils soient beaux.

Bonne année à tout le monde,
je souhaite que les pauvres aient de l'argent.

Bonne année à la vie, à la nature et à tous ceux qui nous entourent !!!



Sandra, Eugénie, Gabriel, Damien, Audrey,
Théo, Mario, Thomas, Idriss, Matys et Etienne.

INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël s'est passé le 28 novembre 2009 de 8h à 18h à la salle des fêtes de Martot. Il y avait des stands différents. Des gens vendaient de la confiture, des terrines et du pâté. Il y avait aussi des stands qui vendaient des cadres brodés et des bijoux. D'autres vendaient des figurines d'animaux et des petits biscuits.

Certains parents d'élèves de l'école ont vendu des gâteaux sucrés et salés, des crêpes et des gaufres que les parents avaient préparés pour la cagnotte de l'école.

Nous avons récolté 226€ pour l'école. On utilisera cet argent pour une sortie scolaire.

Il y avait une bonne ambiance et les pâtisseries étaient très bonnes.



La neige

Le 17 décembre, il a neigé. C'était la 1^{ère} fois qu'il neigeait en 2009.

Il y a eu plus de 10 cm de neige.

Les élèves ont été super contents par contre les parents eux n'était pas heureux car ils prenaient la voiture pour aller au travail.

On a tous fait des bonhommes de neige.



Depuis, il a encore neigé et beaucoup !!!!!

INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

Les droits des enfants

Nous allons faire une frise avec des droits des enfants. Nous avons commencé à peindre les silhouettes. Nous avons dessiné en haut de la feuille des panneaux et nous allons mettre chacun un droit de l'enfant.

Cette année c'est le vingtième anniversaire des droits de l'enfant. Nous vous invitons à venir à l'exposition de peinture à la salle des fêtes.

Le cirque



En sport on fait des activités de cirque le mardi après-midi.

On fait de l'acrobatie et du jonglage. On fait des postures de gym, on travaille avec des petits cerceaux.

Un professeur, très gentil, est venu. Elle s'appelle Isabelle.

Elle nous a expliqué des techniques, on a fait 2 séances avec elle. Maintenant, on en fait avec Joëlle.

La piscine

Nous avons tous progressé. Nous faisons du waterpolo, des courses de relais, nous cherchions des objets sous l'eau. Nous sommes forts en roulades sous l'eau et nous nageons dans 1m80 de profondeur.

Joëlle a dit qu'on arrivait bien maintenant à faire de beaux plongeurs, elle nous a bien entraînés.



MARCHÉ DE NOËL



De renommée régionale, le 9ème marché de Noël s'étend de plus en plus à l'extérieur de la salle des fêtes surtout que le soleil nous a rendu visite jusqu'à 15 heures.



Les visiteurs ont pu apprécier la diversité et la qualité des produits exposés, faire des achats ou passer des commandes pour les fêtes de fin d'année.



Parmi les exposants, la coopérative scolaire a renouvelé la vente de pâtisseries « maison ».

A l'extérieur, on pouvait humer l'odeur de la choucroute à emporter et des marrons, acquérir du champagne et divers objets sans oublier de déguster le traditionnel « vin chaud » pour se réchauffer.



A 18 heures, les lots de la tombola, offerts par les exposants, ont été tirés au sort parmi les 526 bons de participation déposés dans l'urne. Félicitations aux heureux gagnants.



ÇA S'EST PASSÉ À LA CDC-SB ...



Les vacances de Noël chez les Fripouilles et à l'annexe de Martot

Pour Criquebeuf, un effectif important la première semaine avec une baisse de fréquentation la deuxième semaine.

Les activités ont tourné autour du thème des fêtes de fin d'année avec : création de bougies, de bonhommes de neige, de couronnes, de cartes pailletées, de manèges enchantés, de cadres photos, de décorations de table et confection de truffes et de sablés...

A l'occasion des manifestations organisées par la commune d'Alizay, les enfants se sont amusés sur de nombreuses structures gonflables et ont découvert un spectacle de jonglerie. Ils ont également apprécié les magnifiques contes de Noël lus par les personnes de la bibliothèque de Criquebeuf; ils sont aussi allés à Tostes voir un spectacle de magie ainsi qu'au cinéma et à Woupi.

Les ados, déjà si difficile à mobiliser, ont été peu nombreux pendant les vacances, l'opération « papier cadeau » réalisée avec le magasin Super U et qui permet de financer une partie du séjour ski n'a pas fait beaucoup d'amateurs. Les quelques jeunes présents sont allés au marché de Noël à Rouen, à la patinoire, au cinéma et ont participé à un tournoi de foot.

Les vacances de février

- Camp à la chaumière à Corny du 8 au 12 février ouvert à 24 enfants de 6 à 10 ans. Le thème du séjour est le « Recycl'art », le projet sera de créer des sculptures et de réaliser des peintures à partir de matériaux de récupération. Le vendredi, les familles pourront venir découvrir les œuvres de leurs enfants lors d'un vernissage. Le coût demandé est de 30 € en plus du tarif journalier et du repas.
- Camp neige aux 2 Alpes du 6 au 15 février ouvert à 20 jeunes de 12 à 17 ans. Hébergement dans un chalet en pension complète. Le transport se fera en car. Le coût du séjour est de 340 € tout compris (location de skis, cours, remontées...).
- L'annexe de Martot sera ouverte du 8 au 19 février que si un nombre suffisant d'ados est inscrit.
- Deux stages sportifs seront également proposés à Alizay.
- L'accueil de loisirs des Fripouilles sera ouvert du 8 au 19 février.

A l'étude

Un projet sur le thème de la communication est mis en place sur plusieurs **mercredis** avec la rencontre de professionnels, rédaction d'articles, interviews, portrait d'une personnalité locale, photos... pour aboutir à la réalisation d'un journal qui sera diffusé auprès des familles et des mairies.

Conseils

Groupement de gendarmerie
départementale de l'Eure
Compagnie de LOUVIERS
25 place de la République
27400 LOUVIERS
Téléphone : 02 32 40 19 17
Télécopie : 02 32 40 93 37
gdf.louviers@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Les cambriolages ne sont pas une fatalité



GENDARMERIE NATIONALE

- Selon l'observatoire national de la délinquance (OND), la tendance des cambriolages est à la hausse. Celle-ci s'élève à près de 12% sur douze mois pour les cambriolages dans les résidences principales ce qui représente 17 474 faits constatés, soit un rythme d'une effraction toutes les trois minutes.

- Certaines précautions qui relèvent du bon sens peuvent vous éviter ces intrusions :

- Si vous êtes absent pendant la journée, utilisez systématiquement les moyens de fermeture (serrures, verrous...) même pour une absence de courte durée.



- En cas d'absence prolongée ou de nuit veillez à fermer les volets.

- Ne laissez jamais vos clés accessibles en les dissimulant sous le paillason ou dans votre boîte aux lettres – les voleurs savent où chercher

- N'apposez aucun message écrit sur la porte précisant que vous êtes absent pour une durée précise.

- Dans le même esprit n'indiquez jamais la durée de vos absences sur la messagerie vocale de votre ligne téléphonique. Cette dangereuse divulgation de l'absence de son domicile se retrouve également sur les réseaux sociaux qui fleurissent sur internet, favorisant les contacts virtuels avec des inconnus

- Demandez à vos proches ou à vos amis de simuler une présence, ouverture des volets, éclairage extérieur ou intérieur.

- Conservez les factures de vos achats importants. Elles attesteront de l'existence et de la valeur de vos biens en cas de vol.

- Enfin, si la poursuite des auteurs d'infractions de cambriolages relève de la compétence des services de police et de gendarmerie dans leurs missions de police judiciaire, la prévention est l'affaire de tous - créez votre propre réseau - regroupement de voisins.

notez toute présence suspecte de personnes étrangères ou de véhicules et communiquez ces renseignements aux services locaux de gendarmerie en composant le 17



Liens utiles :

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.inbes.interieur.gouv.fr/accueil-h127.html>

<http://www.cutocrime.net/webigeoagsdb/avertissement.jsf>

<http://www.actualitesolidarite.com/aides/victimes.htm>

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueilinput.action>



Si malgré tout vous êtes victime d'un cambriolage vous devez absolument veiller à conserver les lieux en l'état afin de ne pas polluer les opérations visant au recueil des traces et indices.

112 : le numéro unique d'appel d'urgence en Europe

Le 112 permet d'appeler gratuitement les services d'urgence dans les pays de l'Union Européenne depuis un téléphone fixe ou portable.

Supposons que vous soyez en voyage dans un pays de l'Union et que vous soyez victime ou témoin d'un accident. Sauriez-vous quel numéro composer pour appeler les services d'urgence ?

Les Européens voyageant de plus en plus fréquemment dans le cadre de leur travail ou de leurs loisirs, des millions de personnes sont susceptibles de se retrouver dans cette situation. Heureusement, il n'est pas nécessaire de chercher et de mémoriser le numéro d'appel d'urgence de chaque pays que vous visitez dans l'Union européenne: il suffit de retenir le **112** !

Le **112** ne remplace pas les numéros d'appel d'urgence nationaux; dans la plupart des pays, il coexiste avec les numéros d'urgence en vigueur. Toutefois, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède ont choisi de faire du **112** leur numéro d'appel d'urgence unique.

Que se passe-t-il lors d'un appel au 112 ?

Un opérateur spécialement formé répond à votre appel. Selon le pays, l'opérateur traite votre demande directement ou transfère votre appel au service d'urgence approprié. De plus en plus d'opérateurs peuvent répondre aux appels dans plusieurs langues, ce qui est particulièrement utile pour les personnes qui composent le **112** à l'étranger.

Indiquez vos noms, adresse et numéro de téléphone.

Il est nécessaire d'identifier les appelants pour éviter toute confusion, car il est possible qu'un même incident ait déjà été rapporté par plusieurs personnes.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur!

Dites à l'opérateur que tout va bien, faute de quoi une équipe d'assistance pourrait être envoyée sur place pour vérifier.

Appelez le 112

- Pour contacter n'importe quel service d'urgence
- Dans tous les pays de l'Union européenne
- Depuis un téléphone fixe, un portable ou une cabine téléphonique
- Gratuitement

Quand peut-on composer le 112?

Faites le 112 dans toute situation d'urgence nécessitant l'intervention d'une ambulance, des pompiers ou de la police. Exemples:

- ✓ vous êtes victime ou témoin d'un grave accident de la route
- ✓ vous constatez un incendie
- ✓ vous êtes témoin d'un cambriolage

N'appelez PAS le 112 si vous cherchez, par exemple:

- ✗ des informations sur la circulation routière
- ✗ des prévisions météorologiques
- ✗ des informations de nature quelconque

Les appels non justifiés risquent de surcharger le système et de mettre ainsi en péril la vie des personnes ayant réellement besoin d'une aide urgente. Les **canulars téléphoniques** peuvent aussi entraver la réaction aux véritables urgences. En raison du nombre élevé de canulars, la Belgique, Chypre, la France, le Royaume-Uni et la Slovénie ont préféré bloquer les appels au 112 provenant de téléphones portables sans carte SIM.

En cas d'urgence : ICE

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux.

Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de contacts.

Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme.

Le pseudonyme international connu est « **ICE** » (**I**n **C**ase of **E**mergency) en français
→ (En cas d'urgence).

C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à contacter, utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ICE1, ICE2, ICE3, etc.

Facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup. Si vous croyez en l'utilité de cette convention, faites passer le message afin que cela rentre dans les mœurs.



L'eau à MARTOT

Grâce à "l'étiquette de votre Carafe", découvrez les caractéristiques de l'eau qui coule de votre robinet.

Le calcaire et les équipements de la maison

Au contact des roches et des sels, l'eau se charge en sels minéraux dans des proportions différents selon les régions. Ainsi votre eau peut être plus ou moins calcaire et plus ou moins riche en oligo-éléments et minéraux.

L'échelle ci-dessous vous indique le degré de dureté de votre eau. C'est l'indicateur mesurant la minéralisation d'une eau, c'est-à-dire sa plus ou moins forte teneur en calcaire. Votre eau peut être douce, moyennement dure ou bien calcaire.

A MARTOT

la dureté est de : 28°F*



En fonction du degré de dureté de votre eau, suivez les conseils de réglage de votre lave-vaisselle ou de votre lave-linge pour en améliorer le fonctionnement. Utilisez lorsque c'est nécessaire des produits anticalcaires.

Pour éviter les dépôts de calcaire dans votre chauffe-eau ou votre chaudière, il est conseillé de limiter la température à 60°C. Au-delà, le dépôt de tartre est beaucoup plus rapide.

La garantie d'une eau de qualité

L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. Chaque année, l'eau que vous buvez fait l'objet de nombreux contrôles effectués par les autorités sanitaires (DDASS) et par Veolia Eau.

Les normes de qualité d'eau du robinet sont définies par le Code de la Santé Publique (Article R1321).

Préservez la qualité de l'eau chez vous

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche, avant de la boire.

Consommez exclusivement de l'eau froide, même pour la préparation de boissons chaudes.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient couvert.

Plus d'informations

Pour connaître toutes les données disponibles sur la qualité de votre eau, notamment la synthèse officielle établie par les autorités sanitaires, consultez www.servicclient.veoliaeau.fr

Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre Maire ou nous contacter au 0 811 900 800



L'étiquette de votre Carafe

Minéralisation (en mg/l)	
Calcium	106
Magnésium	8,3
Potassium	0,8
Sodium	0,5

CRUE CENTENNALE

PREVISION DE L'EVENEMENT

Les conditions météorologiques à l'origine de la crue de janvier 1910 se sont mises en place dès l'automne précédent. La fin de l'année 1909 fut très humide, notamment en décembre avec un excédent de pluie de l'ordre de 50 %. La première semaine de janvier, stable et sèche, fut suivie de deux décades perturbées au cours desquelles les précipitations furent exceptionnelles. (Météo France)

HISTORIQUE

La Seine, fleuve de 776 km, doté de 11 affluents, draine un bassin de 78 650 km² qui représente 30 % de la population de la métropole et 40 % de son industrie (pour ce qui de la partie aval de la Seine jusqu'à l'embouchure). Son débit moyen est de 450 m³/s environ et son débit le plus fréquent 250 m³/s environ. Il peut devenir exceptionnellement élevé à la suite de précipitations abondantes sur le bassin.

La Seine est, sur les 160 derniers kilomètres de son cours, un fleuve à marée, avec une amplitude de 7 mètres à Honfleur.



A Rouen, l'amplitude est encore de 3 mètres. Le barrage de Poses est la limite de la zone soumise à marée. La marée peut se combiner au débit et à des phénomènes météorologiques pour occasionner des débordements. L'onde de crue, se déplaçant relativement lentement, est prévisible. A Rouen, dans le domaine maritime ou soumis à la marée, l'onde de marée déformée par le débit du fleuve se déplace et de ce fait, est prévisible. Les crues de la Seine ont comme référence la crue de 1910 pour l'aval de Rouen. Elle fut la plus importante du XXe siècle, même si les chiffres ne sont pas forcément exacts au



centimètre près, car les mesures n'étaient pas aussi précises qu'aujourd'hui. Les seules traces indiscutables sont celles qui ont été gravées sur certaines maisons.

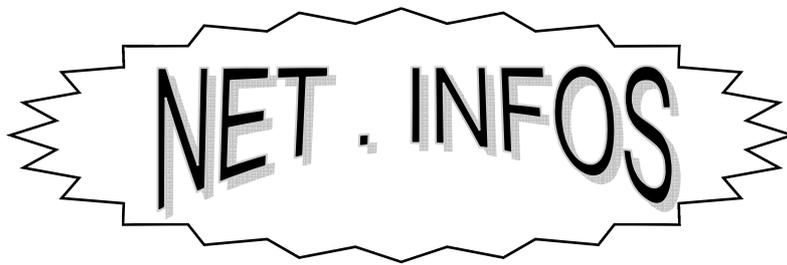
- En 1910, le niveau d'eau à la station de Paris-Austerlitz a atteint 8,62 m soit pratiquement 8 m de plus que le niveau normal (8,42 m à l'échelle du pont de la Tournelle). A l'époque déjà, la crue est qualifiée de centennale.
- La crue de 1910 a été réellement exceptionnelle puisqu'elle accuse les débits maximum les plus élevés pour les trois vallées de l'Yonne, de la Seine et de la Marne.



Sa période de retour ajustée reste cependant limitée à 50 ans ou 150 ans suivant les vallées.

- En 1658, c'est la plus haute crue signalée sur Paris depuis 400 ans : 8,81 m à l'échelle du Pont de la Tournelle (rapport Legrand)
- En 1740, la crue atteint 7,90 m à l'échelle du Pont de la Tournelle (rapport Belgrand)





LE BOOM DU POKER EN LIGNE

Avec près de 1,5 million de joueurs en ligne, la France serait la quatrième nation du poker, derrière l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis. Et ce phénomène risque de s'accélérer avec la libération des paris sur internet pour le premier trimestre 2010.



Il faut dire que ce « sport » pas comme les autres nécessite concentration, tactique, et peut générer de sérieuses montées d'adrénaline, tout en offrant l'illusion que tout le monde peut remporter le jackpot.

www.antoinesaout.fr

Dernier exemple de jackpot, Antoine SAOUT qui, après avoir lâché ses études d'informatique en 2007, vient de se classer, il y a quelques semaines à Las Vegas troisième de la coupe du Poker en empochant la somme de 3,5 millions de dollars. CELA LAISSE RÊVEUR...



[Www .pokerstars.fr](http://www.pokerstars.fr)

C'est la plus influente plate-forme pour s'entraîner au poker en ligne.

Il suffit de télécharger gratuitement un logiciel et vous trouverez des adversaires à défier. Si vous êtes novice, rassurez-vous, il n'est pas obligatoire de miser de l'argent, puisqu'il est possible de jouer de l'argent fictif.

www.poker-actu.fr

Ce site vous permet de vous perfectionner en mettant à votre disposition des leçons théoriques, des stratégies et les probabilités pour bien débiter.

www://fr.pokerstrategy.com

Pour approfondir encore plus, ce site vous offre des cours de coaching, ainsi que des stratégies avancées...Mais, attention pour pouvoir tout consulter, vous devrez vous inscrire puis participer à certaines compétitions partenaires.

CEPENDANT, N'OUBLIEZ JAMAIS QUE SI APPRENDRE LES RÉGLES DU POKER NE DEMANDE QUE 5 MINUTES, VOUS METTEZ TOUTE UNE VIE A LES MAITRISER.

BON JEU ET BONNE ANNÉE



C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

SAUTÉ DE PORC AU CIDRE ET PETITS LÉGUMES D'HIVER.

Ingrédients :

Pour environ 5 personnes
600g de sauté de porc
3 ou 4 échalotes, 2 carottes, 3 endives.
400g de champignons de Paris.
3 pommes fruit
45cl de cidre fermier
Sel, poivre, un peu de farine
1 noix de beurre pour la cuisson.



Préparation :

Faire revenir les échalotes, ajouter les carottes et les endives coupées en rondelles.

Faire revenir 5 bonnes minutes l'ensemble, puis réserver les légumes.

Faire revenir la viande, une fois la viande légèrement dorée, la napper de farine, puis ajouter le cidre de façon à faire un roux.

Lorsque le cidre bout, ralentir à petits bouillons, puis ajouter les légumes.

Saler, poivrer.



Au bout de 10 minutes environ, ajouter les champignons en lamelles (ou à défaut des champignons en boîte) et les pommes épluchées et coupées en 4.

Laisser mijoter 20 à 30 minutes à tout petits bouillons.

Très bon pour ceux qui aiment le salé sucré.

Josye

Le saviez-vous ?



La nature est étonnante !...

↳ **Des branches de 150m !** C'est sous le climat très propice de la Californie que l'on trouve la plus grande plante florifère du monde : une glycine de Chine (*Wisteria chinensis*), plantée en 1892.

Elle a des branches de 150 mètres de long, pèse environ 230 tonnes et couvre 0,4 hectare.

Lorsque la plante fleurit, 5 semaines durant, elle est couverte d'1,5 millions de fleurs.



↳ **La puce** peut sauter 350 fois la longueur de son corps, c'est comme si un humain sautait la longueur d'un terrain de foot.

↳ *La fourmi* peut soulever 50 fois son poids, tirer 30 fois son poids et tombe toujours sur son côté droit lorsqu'elle est intoxiquée.

↳ Les **éléphants** sont les seuls animaux qui ne peuvent pas sauter.



↳ Des millions d'arbres sont plantés par accident par les **écureuils** qui enterrent des graines et oublient où ils les ont mises.

« C't'arbre là, j'l'ai planté il y a quelques années ! »

↳ Les **pieuvres** ont trois cœurs.

↳ L'œil de l'**autruche** est plus grand que son cerveau.



... Et vous trouvez ça drôle ?



⇒ Quel est le mode de transport préféré d'un vampire ?

Le vaisseau sanguin.

⇒ Un chien est assis au sommet de la Tour Eiffel et son maître au pied. A quelle hauteur se trouve le chien ?

600 mètres car le chien est assis sans maître.

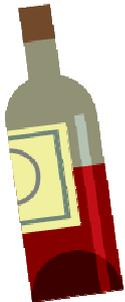


⇒ Pourquoi les chats n'aiment-ils pas l'eau ?

Parce qu'avec l'eau minet râle.

⇒ Où trouve-t-on des chats marrants ?

Dans les livres. Parce qu'on y trouve des chats pitres.



⇒ Quel est le point commun entre un Bordeaux et une vache ?

Ce sont tous les deux des beaux vins.



MOTS CROISES par Monique CAILLOU

Horizontalement :

- 1 - science naturelle
- 2 - mettant le holà
- 3 - esprit, es-tu là ?
- 4 - hic dur - crâne parisien
- 5 - mis sur la bonne voie
- 6 - fait le trottoir – plus que son
- 7 - premier groupe – ne se brise pas si on la foule
- 8 - ne sont pas passées inaperçues

Verticalement :

- A - placer des fonds au fond
- B - pantalon de pirate
- C - groupe de vers – précède un pas
- D - ne fit pas dans la légèreté – glisse sur le plan
- E - lieu de confidences
- F - travailleuse manuelle
- G - ne se fait pas au bistouri
- H - on l'aime chaud – font l'histoire

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

solution des mots croisés en page 30

HUMOUR



Un petit garçon annonce à sa mère :

- J'ai décidé de ne plus aller à l'école !
- En quel honneur ?
- Aux infos, ils ont dit qu'on avait abattu quelqu'un en Italie parce qu'il en savait trop !

Une maman vient d'avoir un deuxième bébé. La nuit il se met à pleurer. La maman se lève alors et dit :

- Il va falloir que j'aie le changer !

Le petit frère, entendant cela, s'adresse alors à la maman :

- Oh oui, change-le et prends-en un autre qui pleure moins !!!



Un gamin regarde sa mère enceinte se dévêtir...



- Dis Maman, pourquoi tu as un gros ventre ?
- Ça, lui répond sa maman, c'est parce que papa m'a donné un petit bébé.
- Il sort de la chambre et s'en va retrouver son père pour lui demander
- Papa, c'est vrai que tu as donné un petit bébé à maman ?
- Oui, lui répond tendrement son jeune papa...
- Eh bien, elle l'a mangé !!!

Deux enfants de six ans discutent...

L'un dit à l'autre :

- Eh, ce matin, j'ai trouvé une capote dans la véranda...

Et l'autre lui répond :

- C'est quoi une véranda ?



Le pouvoir du marketing...

Deux enfants de 8 ans sont en conversation dans la chambre. Le gamin demande à la petite fille :



- Que vas-tu demander pour la Saint Nicolas ?

- Je vais demander une Barbie, et toi ?

- Moi, je vais demander un Tampax, répond le garçon.

- C'est quoi un Tampax ?

- J'en sais rien... mais à la télé, ils disent qu'on peut aller à la plage tous les jours, aller à vélo, faire du cheval, danser, aller en boîte, courir, faire un tas de choses sympa, et le meilleur... sans que personne s'en aperçoive !

résultat
N° 34
JEU - CONCOURS

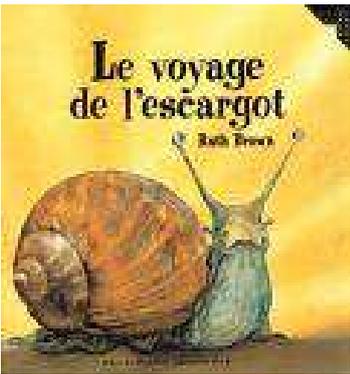
LABY-CHIFFRES

Rappel : Sans jamais repasser au même endroit, ni utiliser les diagonales, allez du départ à l'arrivée de façon à trouver un total de 68 en additionnant les points des cases traversées.

10 bonnes réponses pour notre dernier jeu-concours dont voici la solution :	départ ↓	16	8	3	4	Le tirage au sort parmi ces bonnes réponses a désigné : <i>Geneviève GOUJON</i> et <i>Kathy POUSSIER</i> qui ont reçu une récompense.
		9	13	11	10	
		7	14	1	2	
		5	15	6	12	
	arrivée ↓					

N° 35
JEU - CONCOURS

L'ESCARGOT GRIMPEUR



Un escargot veut grimper au sommet d'un mur de 10m de haut. Mais il se déplace d'une façon très particulière : pendant la journée, il monte 3m et, durant la nuit, il redescend de 2m.
Question : S'il commence son ascension un matin, combien de jours lui faudra-t-il pour accéder au sommet de ce mur ?

✂-----
 Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-Infos n° 35 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 25 février 2010.**

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

LES Z'ANNONCES



Dès maintenant,
Madame **POUSSIER**,
assistante maternelle,
a la possibilité de
garder 2 enfants.

S'adresser au tél : 02 35 81 63 95

Melle Tesson Marion

Photographe Amateur



Téléphone : 02 35 78 02 98

Portable : 06 59 91 76 43

E-mail: rockgirl27@free.fr

Site: rockgirl27.free.fr

Reportage de mariage, naissance, mode, enfant, couple, nature.

solution des mots croisés

S	E	E	R	E	P	E	R	8
E	R	R	E	T		R	E	7
R	U	R	L		E	H	I	6
E	S	L	I	V	A	N	A	5
	T	I	T		S	O	S	4
E	C	N	E	S	E	P	R	3
T	A	N	A	R	E	D	O	2
E	I	G	O	L	O	C	O	1
H	G	F	E	D	C	B	A	

L'équipe de la rédaction
de votre journal
vous souhaite une
BONNE ANNÉE

Faites nous parvenir vos petites annonces en les
déposant à la mairie.

C'est gratuit !!

La prochaine parution sera
en avril 2010

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

28/11/2009 - Halloween



11/11/2009
Armistice



28/11/2009
Finale de
tennis



18/12/2009 - l'arrivée du Père Noël



18/11/2009 - participation des enfants
au spectacle de Noël



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



les illuminations de fin d'année



9/01/2010 - coincée & dominos



24/10/2009 - coincée & dominos



Composition du colis distribué aux Anciens



deux des trois récipiendaires avec le Maire



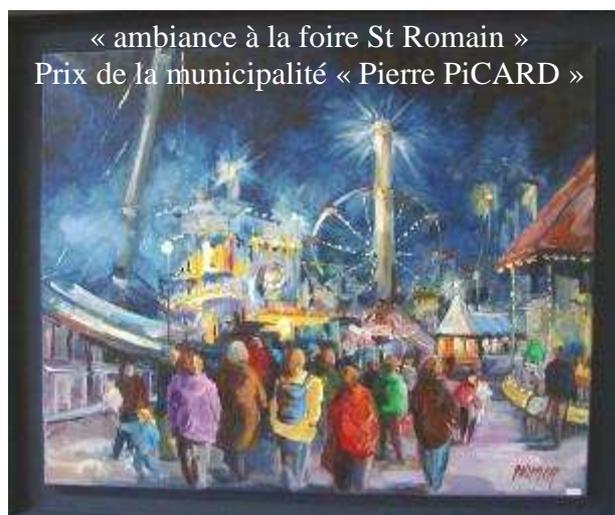
9/01/2010 - les vœux du Maire

25ème SALON D'HIVER

Ce salon a réuni 78 peintres (qui ont exposé 273 tableaux) et 3 ateliers ou écoles de peinture plus l'école de Martot.

Un public nombreux est venu apprécier les œuvres des artistes dans la salle des fêtes qui ressemblait à une galerie d'art.

« *le patrimoine écologique des zones humides et des zones boisées issues de l'exploitation des carrières* » est le thème retenu pour le 26ème Salon d'Hiver qui se tiendra les 15 et 16 janvier 2011.



10 prix ont été attribués par le jury

PALMARES :

Prix « Huile » : Nicole HUSSONNOIS
Prix « Aquarelle » : Martine LELIEVRE
Prix « Autres Techniques » : Patricia DUBREUIL
Prix du Jury : Lucie DEFROMERIE
Prix encadrement Gautier « Thème » :
Josiane HURARD
Prix Pierre PICARD : Liliane PAUMIER
Atelier BOUFFAY : Marie-Dominique TEYTAU
Atelier de St Pierre du Vauvray :
Anne-Marie DUCARDONET
École MOUSSE : Mireille VASSEUR
École de Martot : Kilian QUENNEVILLE

Le prix du Public a été attribué à : Jean Claude NORMAND

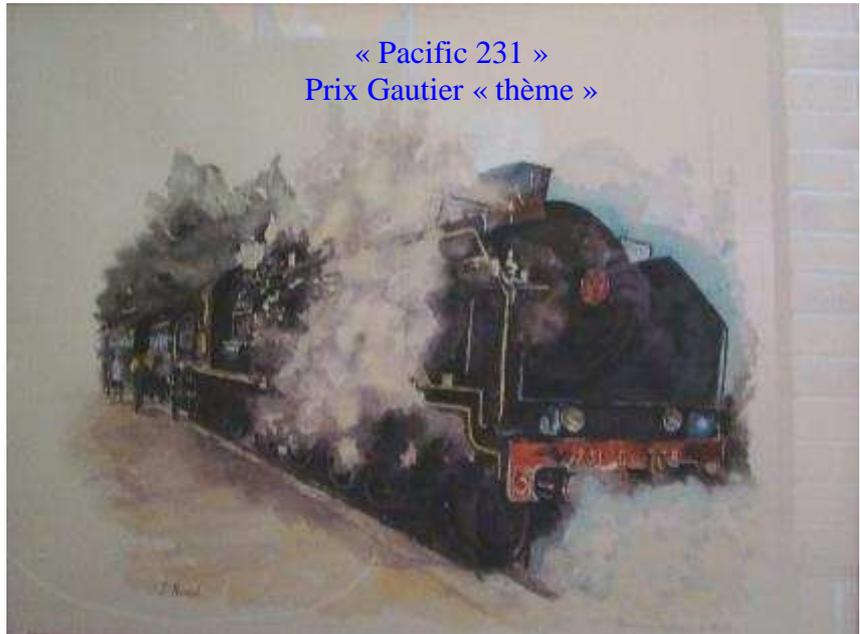
Le sac rouge
Prix « huile »



25ème SALON D'HIVER



« Pom' Art »
Prix autres
techniques



« Pacific 231 »
Prix Gautier « thème »



Prix du public



« La fontaine de Saignon »

Prix « aquarelle »



École de Martot



Le vernissage

Les numéros des catalogues gagnants sont :
11; 57; 139; 197 et 201
Les bons d'avoir sont à retirer à la mairie avant le **2 mars 2010**.



Les diplômés

PUB - INFOS



Vos Boulangers Pâtisiers
Sabrina & Sébastien DECUQ
 683 rue du Village
 27340 CRIQUEBEUF sur SEINE

Heures d'ouverture : 7 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 19 h 30.
 Fermé le dimanche après-midi et le lundi



TRANSPORTS EXPRESS
 TOUTES DISTANCES

SARL G.E.F.P.



25 Residence St Aignan 27340 MARTOT
 06 25 51 75 55
 02 35 81 22 70

Mail : sarlgfep@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

SONORISATION
 ANIMATION
 ECLAIRAGE

Pres'to
 199 rue de la république
 76320 Caudebec les Elbeuf
 06 24 98 84 08

*Devis personnalisé ou
 rendez-vous sur simple demande*

Pascal Lefebvre
BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Siret : 448 694 240 0012 - fr 55



Tél : 02 35 81 60 40
 667 rue du Village
 27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

La qualité d'un professionnel
 à votre service

DUTEL Jacky

02 35 78 19



06 62 51 61

TAXI

Place de l'Église
 27340 Criquebeuf sur Seine



CHAMPAGNE
 Gilles LESEURRE
 Récoltant - Manipulant
 10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et sa région à Martot
 ☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 11,50 € la bouteille
A consommer avec modération

SONO LIGHT SHOW VINCE



Sonorisation de toutes prestations
 Ambiance assurée, avec 18 ans
 d'expérience

Rendez-vous sur son site internet
WWW.DJ-VINCE.ORG
TEL : 06 22 22 66 21

TOUS CHAUFFAGES

PLOMBERIE

SOLAIRE
 POMPE À CHALEUR



SANITAIRE
 RÉGULATION
 DÉPANNAGES
 ENTRETIEN

Michel Quenneville

Artisan

27340 MARTOT

☎ : 02 35 78 60 88

Fax : 02 35 81 96 19

Siret : 330 945 320 RM 270 - APE 453 F

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 35
JANVIER 2010

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Rouen) : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

ANPE : 02.32.40.00.50

ASSEDIC : 0.811.010.127

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF:3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2010 :

- salle (week-end) : 250 € - petite salle : 150 €

- vin d'honneur : 100 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté de Communes « Seine-Bord » consulter le site : www.cdcsb.fr

Secrétariat général : 02.35.81.10.30

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Service communication : 02.35.87.35.27

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

La Poste (Criquebeuf) : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo.fr

Site : <http://martot.27.free.fr>

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30; mardi de 17h à 19h et le jeudi de 16h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie d'Alizay :

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 17h

mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h le lundi et le vendredi

La Poste de Criquebeuf : lundi et jeudi de 9h30 à 11h

mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

le samedi de 9h à 12h